



INVITATION PRESSE

Nice, le 15 septembre 2015

PROJECTION EN AVANT-PREMIERE DU COURT-METRAGE « SI C'ETAIT LE DERNIER » A LA CCI NICE COTE D'AZUR

La Société de Production Wellky Films, la Commission du Film Alpes-Maritimes Côte d'Azur,
la Chambre de Commerce et d'Industrie Nice Côte d'Azur

En présence des réalisateurs Jean-Baptiste Pacioselli et Kyrian Rouvet et des comédiens
Vous invitent à la diffusion en avant-première du court métrage
« SI C'ETAIT LE DERNIER »

LUNDI 21 SEPTEMBRE 2015 A 18H30
CCI NICE COTE D'AZUR, 20 BOULEVARD CARABACEL A NICE

La projection sera suivie d'un Showcase du rappeur niçois « Premier Pharaon », lui-même comédien et compositeur de la musique du film, et d'une découverte des vins du Domaine Saint-Jean à Bellet. Le court-métrage a été en partie tourné au siège de la Chambre de Commerce et d'Industrie.

Synopsis : « Braquage, évasion, dettes, amours, fraternité, dualité. L'histoire d'un trio des années 70 au bord de la rupture... »

Pierre et Jean sont des amis d'enfance qui partagent tout jusqu'au jour où Jean rencontre Sophie, une jeune femme ravissante dont il tombe follement amoureux. Dès lors, Pierre également amoureux de Sophie, se met à boire et à jouer dans des Casinos clandestins. Très vite criblé de dettes, il entraîne Jean et Sophie dans des Hold-up, pour pouvoir rembourser ses créanciers et continuer à jouer. Un soir, Sophie parvient à convaincre Jean d'arrêter. Ils sont prêts à quitter la ville lorsque Pierre arrive. C'est alors qu'une violente dispute éclate...

A propos de La Commission du Film Alpes-Maritimes Côte d'Azur - Née en 1999 sur une initiative de la CCI Nice Côte d'Azur, la Commission du Film, membre agréée du réseau Film France est une Association loi de 1901 reconnue d'intérêt général.

Ses missions :

- promouvoir le département des Alpes-Maritimes en tant que terre d'accueil de réalisations nationales et internationales
- Valoriser le territoire, ses ressources humaines, techniques et ses sites patrimoniaux afin d'impacter l'emploi, l'économie, la culture et l'image du département
- Orienter les productions afin de résoudre les problématiques du développement des œuvres cinématographiques et audiovisuelles lors des phases de préparation et de réalisation
- Fédérer un réseau de facilitateurs permettant de délivrer toutes les autorisations de tournage
- Aider à la constitution des dossiers de demande de subvention.

CONTACTS PRESSE

Catherine Jacques :04.93.13.73.96

catherine.jacques@cote-azur.cci.fr

Evelyne Colle : 04.93.13.75.12

evelyne.colle@cote-azur.cci.fr